



BRIE INFOS

N°2 - Juin 2019

DATES À RETENIR !

Dimanche 26 mai :
Elections Européennes



Judi 30 mai :
Concours de palets
organisé par la Chasse St Hubert

8-9-10 juin :
Rencontre des « Brie de France »
en Ariège (09)

15 juin :
Fête de l'étang (à partir de 20h)
Feu d'artifice (à partir de 23h)
suivi du bal dansant.
Organisé par le Comité des fêtes.
Restauration sur place



22 juin :
Kermesse de l'école
organisée par l'OGEC

9 août :
Don du sang
Salle des Halles à Janzé



LE MOT DU MAIRE

C'est avec plaisir et une certaine fierté que nous avons inauguré le 28 mars les réalisations de 2018, à savoir le dernier commerce, la mise en accessibilité de la mairie, de la salle des mariages et du Conseil Municipal, ainsi que la réhabilitation du lotissement de la prairie de l'Ise.

Pour cela, nous étions accompagnés des principaux financeurs (M. Buisson Sous-Préfet pour l'Etat, M. Chenut Président du Conseil Départemental, M. Gallard Président de Roche aux fées communauté) et de nos collègues maires du secteur.

Notre satisfaction est d'autant plus grande que le commerce a trouvé sa clientèle et anime à nouveau le bourg. Quatre personnes y travaillent actuellement.

Ces réalisations ont évidemment occasionné des dépenses importantes et il s'ensuit que le Conseil Municipal a élaboré un budget 2019 sous le signe de la rigueur.

Toutefois, le service technique sera doté de nouveaux matériels (tondeuse et mini-tracteur) pour remplacer des éléments vieillissants et accroître l'efficacité du service.

Il faut en effet faire face à un surcroît de travail dû à l'extension de la commune et au bannissement des produits phytosanitaires (depuis presque 10 ans maintenant).

Le logement des prêtres nous sera restitué par la paroisse et après rénovation, il constituera un nouveau logement social.

Et à ne pas oublier, une échéance électorale approche : les élections des députés européens. L'Europe est devenue un sujet majeur. Je vous invite à venir nombreux pour voter !

Bernard JAMET



VOTE DU BUDGET

BUDGETS 2019

Lors de la réunion du lundi 28 mars 2019, le Conseil Municipal a adopté les différents budgets primitifs qui s'équilibrent comme suit :

	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
Budget général	759 244.58 €	759 244.58 €	850 379.96 €	850 379.96 €
Budget assainissement	50 826.12 €	50 826.12 €	17 707.50 €	17 707.50 €
Budget Coteau Sud 3*	150 864.20 €	554 527.03 €	0.00 €	0.00 €
ZAC de la Moustière	0.00 €	0.00 €	5 732.67 €	5 732.67 €

*Budget Coteau Sud 3 voté en déséquilibre

HOMMAGE

Didier,

J'ai tenu à te rendre hommage aujourd'hui pour la place que tu as prise sur notre Commune de Brie depuis de nombreuses années.

Tu t'y es investi d'abord au niveau des associations. En particulier, tu as joué pendant de nombreuses années un rôle majeur à l'association des parents d'élèves de l'école et dans le club de football, au service de la jeunesse. Toujours prêt à aider pour de nombreuses manifestations.

Puis en 2014, tu as accepté de nous rejoindre au Conseil Municipal, au service de toute la commune.

Tu y as mis tes compétences au service de tous. Actif dans plusieurs commissions, c'est à la commission culture que tu es devenu notre « spécialiste régie » et notre « référent technique » pour l'abri de l'ise, ceci dans la continuité de tes goûts personnels.

Merci pour ta sérénité, pour le ton posé que tu as toujours su exprimer en Conseil Municipal,

Merci pour ton sens de l'action collective.

Les gens comme toi sont précieux, ils ne devraient pas partir si tôt.

De la part des membres du Conseil Municipal et de l'ensemble des Briens :

Merci Didier



MEDIATHEQUE DE BRIE

Prochaines animations à la médiathèque de Brie

Soirée jeux de société : Mardi 28 mai de 19h à 21h



Seul ou à plusieurs, petits ou grands, nous serons heureux de partager un moment chaleureux avec vous ! Retrouvez-nous tous les derniers mardis soir du mois pour des jeux de société à la bibliothèque.

Jeux vidéo : samedi 15 juin

Jeux vidéo E-Sport à la médiathèque !!
Tournois sur **Street Fighter**
Gratuit, à partir de 12 ans, sur inscription.



Théâtre : Samedi 29 juin

Venez découvrir le spectacle de théâtre organisé par les adolescents du club théâtre de Brie et leur professeur Gillian Le Roux. Création originale. Gratuit, théâtre de Verdure proche de l'étang.

Bibliothèque :

bibliobrie@gmail.com

02.99.47.23.42

Mardi 16h-18h30

Mercredi 10h-12h et 13h-17h

Samedi 10h-12h

**Vous aimez les livres,
bavarder et vous avez
un peu de temps :
Venez rejoindre notre
équipe de bénévole !**

Plus d'informations sur les actualités de la médiathèque sur le site de la Roche aux Fées

GRAINE D'EVEIL

✓ Le bureau :



**Pour tout renseignement
au sujet de l'association,
merci de contacter Linda
Pelletier, Présidente, au
06.26.47.11.23**

✓ Les activités :

- Des séances de bébé nageur ont été proposées aux familles le samedi matin entre 10h et 12h. Nous remarquons une participation progressive de la part des familles.
- Une sortie à la Halte du Volcan a également eu lieu début mai. Les enfants étaient ravis d'être en présence d'animaux. Nous remercions les parents qui étaient présents pour nous accompagner. Nous avons pique-pique-niquer tous ensemble le midi.
- Sont également mises en place par le RIPAME (Relais Intercommunal parents assistants maternels et enfants) des séances musique. Les enfants peuvent se familiariser avec divers instruments.



ALSH

L'accueil de loisirs sera ouvert cet été du **Lundi 8 juillet au vendredi 26 juillet** et du **Lundi 19 août au vendredi 30 août** de 7h30 à 19h.

Fermeture annuelle du 29 juillet au 16 août inclus.

Au programme : des sorties, différents projets en tout genre, une nuitée et séjour, ...



L'espace jeune est ouvert du **Lundi 8 Juillet au 26 juillet**, avec au programme la rénovation de l'espace jeunes, une à deux sorties par semaine et un stage haut en couleur (créer par les jeunes pour les jeunes) sur la première semaine des vacances.

En attendant cet été des soirées ados-parents sur quelques vendredis soir sont organisées avec le réseau jeunesse de Roche aux fées communauté.

Inscriptions de l'été possible sur les journées suivantes :

- Mercredi 5 juin de 17h30 à 19h30
- Jeudi 13 juin de 16h à 18h30

Permanences (enfance/jeunesse):

Pour tous renseignements, inscriptions/désinscriptions, programmes, ...

Une permanence en période scolaire est organisée le **Judi de 13h à 17h**

Pendant les vacances scolaires **de 17h à 18h**.

N'hésitez pas à nous contacter : **07.62.76.08.08** al.brie@famillesrurales.org

ASSOCIATION « LES DÉCALÉS AND CO »

« La troupe des décalés s'installe à Brie »

Samedi 30 mars, le spectacle comique des Décalés a rassemblé plus d'une centaine de spectateurs à la salle « l'Abri de l'Isle ».

La soirée a été rythmée par des personnages hilarants, des visuels et des chansons avec la participation d'un public réactif et conquis.

A la fin de cette belle soirée, Gillian Le Roux a annoncé que la troupe posait ses valises à Brie et proposerait d'autres soirées d'humour mais également des cabarets et du théâtre dans les prochains mois.

De plus, en accord avec la mairie, la troupe ouvrira sur Brie **un atelier théâtre adulte dès le mois de septembre**.

N'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes intéressé au 02-99-47-35-81.



OGE

Nouveau bureau
de L'OGE :



Présidente : Mme VERRON

Trésorier : Mr LANDEL

Secrétaire : Mme GUILLAUMEUX

Membre : Mr BRANCHEREAU

CHASSE ST HUBERT

Information aux habitants :

A la demande des agriculteurs et avec l'autorisation de la Préfecture, la St Hubert de Brie avise qu'il sera effectué des tirs de nuisibles (corbeaux et pies) très tôt le matin, voire très tard le soir, sur la commune.

Merci de bien vouloir nous excuser pour la nuisance.

SECOURS CATHOLIQUE



Du 01/08 au 09/10/2019
inclus

ANIMATIONS TOURISTIQUES AU PAYS DE LA ROCHE AUX FEES

Des activités estivales pour toute la famille

Couleurs de Bretagne à Eancé



Avis aux amateurs de peinture et d'art, venez assister à la 7^{ème} édition du concours de peinture Couleurs de Bretagne au Pays de la Roche aux Fées !

Ouvert à toutes et à tous, tous niveaux et tous âges, venez vous inscrire à la salle municipale de 8h à 12h et partez à la découverte du patrimoine de la commune : Grotte Notre-Dame de Lourdes, l'Eglise, la rivière du Semnon, le calvaire de la Cour, le Moulin du Gravier, ...

Une fois l'ensemble des tableaux remis au jury, celui-ci délibérera pour une proclamation du palmarès vers 17h à la mairie.

La découverte des œuvres est ouverte à tous ainsi que le pot convivial qui viendra clôturer cette belle journée.

Samedi 29 juin de 8h à 19h à Eancé, Gratuit et ouvert à tous (de 0 à 99 ans...). En savoir plus : www.cc-rocheauxfees.fr

Les Dimanches contés à la Roche aux Fées à Essé

Découvrez la Roche aux Fées à travers ses contes et ses légendes. Un monde mystérieux et drôle qui vous ouvre les Portes de Bretagne. Une après-midi d'animations qui se termine par « La valise des fées » de Doé, un spectacle tout en histoires, facéties, chansons et magie au cœur du monde merveilleux des fées :

- 14h : sieste contée et interactive avec des histoires de fées, de korrigans, ...
- 15h : atelier kamishibai pour les enfants (et leurs parents)
- 16h15 : spectacle de contes devant le dolmen « la valise des fées »

Les dimanches 14 et 21 juillet de 14h à 17h30, site de La Roche aux Fées à Essé, Gratuit.

Contact : lafeeribote@yahoo.fr – <http://dominique.bussonnais.free.fr>



Une semaine pour vivre comme à la Préhistoire à la Roche aux Fées à Essé

Pendant 5 après-midi, venez découvrir l'archéologie et la préhistoire, et plus particulièrement les modes de vie des populations du paléolithique et du néolithique. Ateliers participatifs et démonstrations de techniques sont au programme. Des fouilles archéologiques au déplacement de bloc mégalithique, il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts :



- Vivre comme au Paléolithique (initiation à l'allumage du feu, découverte de la Chasse préhistorique, atelier « maquillage à l'ocre »)
- - Vivre comme au néolithique (cuisine et plantes sauvages et galettes, atelier de fabrication d'une paroi en torchis, atelier poterie, ...)
- La pierre du néolithique : pour faire quoi? (atelier parure, atelier déplacement de bloc mégalithique, atelier « Cairn ou Tumulus ? », atelier Gravure néolithique)
- Plein d'autres surprises vous attendent lors de ces 5 après-midi riches en découvertes. Un défi est lancé à l'issue de cette semaine : réussir 5 épreuves pour obtenir le diplôme du bon sapiens !

Du 24 au 28 juillet de 12h30 à 17h30, Site de la Roche aux fées à Essé, Gratuit. En savoir plus : www.cc-rocheauxfees.fr

Les mercredis de la Roche aux fées à Essé

La Roche aux fées, témoin des civilisations préhistoriques à nos jours, devient chaque été une grande scène où se jouent des spectacles pour toute la famille. Cette année, des animations riches et variées vous attendent dans le magnifique cadre qu'est la Roche aux Fées avec un décor artistique et un apéro-concert apportant une ambiance chaleureuse sur le site.

Faites le plein de sensations et de moments conviviaux durant 3 mercredis avec des artistes surprenants, insolites ou plus traditionnels. Venus d'horizons différents, ils se succéderont pour des soirées thématiques :

- Cirque : spectacle du collectif Kaboum dans une carriole de bric et de broc
- Eau : spectacle d'un duo clownesque dans une piscine gonflable
- Rêverie : spectacle de 2 body-percussionnistes-jongleurs et un musicien multi-instrumentiste

Pour les plus gourmands, une dizaine de producteurs de terroir vous régaleront sur le marché de pays. Un rendez-vous estival à ne pas manquer !

Les 31 juillet, 7 et 14 août de 17h15 à 22h30, Site de la Roche aux fées à Essé.

Réservation conseillée pour les balades : 0 820 205 235 ou info.tourisme@ccprf.fr

Tarifs : 5€ / 3€ pour les enfants de 6 à 12 ans / gratuit – 6 ans

En savoir plus : www.cc-rocheauxfees.fr



FESTIVAL « DÉSARTICULÉ »



La 15^{ème} édition du festival désARTiculé se déroulera du 15 juin au 7 juillet 2019 dans 7 communes du Pays de Vitré : Bais, Taillis, St Germain du Pinel, Vergéal, Moulins, Louvigné de Bais et Martigné-Ferchaud.

Il y en aura pour tous les goûts : théâtre, musique, hip-hop,...!

Il y en aura pour tous les âges.

Il y aura des marchands de légumes à Taillis, des « Vedette » à Moulins, ...et même les 3 mousquetaires à Vergéal !

Gratuit dans toutes les communes, **entrée libre** à Moulins

Pour savoir où sont situés les endroits « désarticulés » de cette année, pour attiser vos yeux, vos zygomatiques et vos oreilles et pour vous concocter un beau programme, rendez-vous sur www.ruedesarts.net

ENVIRONNEMENT

Dépôt sauvage de déchets ménagers et non ménagers

Il est régulièrement constaté par les employés communaux des dépôts sauvages d'ordures ménagères et non ménagères, notamment au plan d'eau, sur le parking Valentin et dans le lotissement du Coteau Sud.

Ces actes d'incivilités entraînent une pollution visuelle et aussi une nuisance environnementale.

Il est strictement interdit de déposer, d'abandonner, de jeter ou déverser en lieu public des ordures ou déchets de quelque nature qu'il soit.

L'abandon de détritus sur la voie publique est encadré par le décret 2015-337.

Les dépôts sauvages constituent, conformément à l'article R 633.6 du Code Pénal, une contravention de 3^{ème} classe passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 68 €.

En outre, conformément à l'article R 635-8 du Code Pénal une contravention de 5^{ème} classe passible d'une amende de 1500€ et d'une confiscation du véhicule pour les personnes qui véhiculent leurs déchets dans les lieux non autorisés.

La commune facture toute personne pouvant être identifiée, dont le montant s'élève au coût horaire d'un employé communal pour le temps passé à nettoyer les lieux.

Tri des déchets dans le cimetière :

Il est également rappelé que 2 conteneurs distincts sont à votre disposition dans le cimetière.

L'un pour les déchets plastiques et l'autre pour les déchets verts.

Merci de respecter le tri et de ne rien déposer aux pieds des conteneurs.

cettefoisjevote.eu

Élections européennes 26 mai 2019



Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez

Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**.
C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**.
Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

Un Parlement européen qui vous représente

**NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS
AU PARLEMENT EUROPÉEN**



705 *

**NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS
AU PARLEMENT EUROPÉEN**



79 *

* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : **le 31 mars 2019**, sur internet ou en mairie.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote :

www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

cettefoisjevote.eu

POUR EN SAVOIR PLUS :



www.touteleurope.eu



www.europedirectfrance.eu



INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

Maison du Développement - 16, rue Louis Pasteur à Retiers
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
et le vendredi fermeture à 16h30.



► Rappel des services présents à la Maison Du Développement (MDD):

EMPLOI : Renseignements au 02.99.43.64.87

- **Point Accueil Emploi (PAE)** : Tout public, mise en place d'ateliers sur les techniques de recherche d'emploi. Ouvert du mardi au jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous, le vendredi sur rendez-vous. Permanence assurée également aux Halles de Janzé, sans rendez-vous le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous le lundi de 14h à 17h. Contact : 02 99 47 16 67.
- **Point Informations Jeunesse (PIJ)**, également présent à Janzé au Chêne Jaune : mail : pijjanze@hotmail.fr
- **Mission Locale pour les jeunes entre 16 et 25 ans** du lundi au vendredi (sauf le mercredi)
- **Relais pour l'emploi** : Association intermédiaire pour l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emplois
- **Boutique de Gestion 35 (BGE 35)** : aide à la reprise et création d'activité. Permanence 1 mardi /2, sur rendez-vous

TRANSPORT : Renseignements au 02.99.43.64.87 (service Transport)

- **Transport à la Demande (TAD)** : Fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 7h à 13h.
- **Pass'Jeunes** : Desserte du centre aquatique « Les Ondines » de Janzé du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires, pour les 12-18 ans

SPORT : Renseignements au 02.99.43.42.60 (secrétariat ouvert le mercredi et vendredi matin)

- **Office des Sports du Pays de la Roche aux Fées**

PETITE ENFANCE : Renseignements au 02.99.43.44.16

- **RIPAME** : Lieu d'information sur les modes d'accueil, aide au rôle d'employeur d'une assistante maternelle et animation de matinées d'éveil par des professionnels, dans les espaces jeux du territoire. Permanence sur rendez-vous le mardi de 14h à 19h, le mercredi de 8h30 à 12h et le vendredi de 13h30 à 16h30. Permanence également assurée aux Halles de Janzé le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

PERMANENCES JURIDIQUES : Renseignements au 02.99.43.64.87

- **Avocat** : 1^{er} vendredi du mois de 14h à 16h30, sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
- **Notaire** : 3^{ème} vendredi du mois, de 14h à 16h, sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
- **Huissier** : 2^{ème} vendredi du mois, 1 mois/2, de 14h à 16h30, sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87

PERMANENCES HABITAT : Renseignements au 02.99.43.64.87 (service Habitat)

- **Architecte conseil** : Permanence 1 fois par mois. Permanences également dans certaines communes (Janzé, Retiers, Essé, Martigné-Ferchaud, ...). Prendre RDV auprès des mairies concernées.
- **Habitat** : Conseil sur les aides financières à la rénovation, accompagnement dans les démarches administratives, ...

Nouveau ! MAISON MEDICALE DE GARDE A JANZE :

APPELER LE : 02 99 43 44 45 – Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault 35150 JANZE

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h

Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, **APPELER LE 15** : La nuit en semaine, les week-ends et jours fériés de 20h à 9h

PREVENTION DU SUICIDE association vie espoir 2000 écoute téléphonique de 18H00 à 23H30 tel: 0 800 07 11 97

MAIRIE	MEDIATHEQUE	DECHETERIE de JANZE
22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 Fax : 02 99 47 12 57 mairiebrie@wanadoo.fr Site internet : www.brie35.fr Ouverture au public : Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h	2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42 Ouverture au public : Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h	Rue Louis Blériot Tel: 02.99.47.07.52 Horaires d'ouverture : Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi –Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h
Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie		